



E-Synergie Liste des pièces justificatives

Programme opérationnel FEAMPA FranceAgrimer 2021-2027

Pièces nécessaires à l'instruction du dossier

Les pièces à fournir listées ci-dessous doivent être transmises en cliquant sur le bouton « + Ajouter une pièce » -> limite de 100 Mo par fichier et de 1000 Mo pour l'ensemble de fichiers joints.

NB: Le service guichet pourra demander des pièces complémentaires qu'il juge nécessaires à l'instruction de votre dossier en fonction de la nature de votre opération, du statut de votre structure et des dépenses qui seront présentées.

•	éservé au service instructeur pour vérification des pièces, merci d'imprimer, r et télécharger ce document dans l'onglet 7 : pièces justificatives.
Projet :	
Contrôlé le :	Par :

Version du 01/06/2022





Les pièces ci-dessous sont nécessaires à l'instruction du dossier

PIECES JUSTIFICATIVES COMMUNES	Pièce Jointe	Sans Objet	Service Instructeur	
Pièces à fournir pour tous les bénéficiaires				
 Lettre d'engagement signée Document attestant la capacité du représentant légal ou du pouvoir donné (convention, délégation, procuration) et sa pièce d'identité et celle du mandant 				
 Délégation éventuelle de signature Relevé d'identité bancaire IBAN/code BIC Attestation de non assujettissement à la TVA le cas échéant Document attestant de l'engagement de chaque cofinancer public (certification des co-financeurs ou lettre d'intention, convention et ou arrêtés attributifs), et privé le cas échéant. 				
Pour les appels à projet : fournir la preuve de la réponse à l'appel				
Pour les entreprises				
Attestation de régularité fiscale et sociale (URSSAF/MSA/ENIM - sauf nouvel installé n'ayant pas encore eu à s'acquitter de ces obligations)				
 Rapport / Compte rendu d'activité Dernière liasse fiscale complète de l'année écoulée Bilan comptable ou comptes de résultat des trois dernières années, ou compte d'exploitation et bilan du dernier exercice clos Pour les entreprises appartenant à un groupe : 				
1. L'organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs,				
chiffre d'affaire, bilan des entreprises du groupe 2. La liste des associés et des filiales, composition du capital et liens éventuels avec d'autres personnes privées si cela n'apparait pas dans la liasse fiscale				
Pour les personnes physiques				
 Pièce d'identité Dernier avis d'impôt sur le revenu Statut de copropriété (le cas échéant) Attestation de régularité fiscale et sociale 				
Pour les collectivités et organismes publics				
La délibération de l'organe compétent (ou pièce équivalente) de la collectivité territoriale ou de l'organisme public approuvant le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel.				
Délégation éventuelle de signature				
Pour les associations				
 Attestation de régularité fiscale et sociale Statuts approuvés ou déposés Copie publication JO ou récépissé de déclaration en préfecture Organigramme de la structure comprenant la liste des membres du Conseil d'administration détaillant les mandats des membres 				
Bilans comptables des trois derniers exercices fiscaux et CR approuvés par l'organe délibérant				
Délibération de l'organe compétent approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel et autorisant le responsable légal à solliciter l'aide				





PIECES JUSTIFICATIVES COMMUNES	Pièce Jointe	Sans Objet	Service Instructeur
Pour les groupes d'intérêts public (GIP)			
 Convention constitutive du GIP Parution au JO de l'arrêté d'approbation de la convention constitutive 			
Décision approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel			
Bilans comptables des trois derniers exercices fiscaux approuvés			
Pour les partenariats			
Convention de partenariat			
Plan de financement			
 Calculatrice de l'aide Pièces justificatives pour les dépenses prévisionnelles (devis, attestation ou tout document probant) 			
Pour les bénéficiaires soumis à la commande publique : • Procédure interne des achats			
Options à coûts simplifiés			
Frais de personnel: 12 derniers bulletins de paie ou DSN ou tout document probant équivalent (livre de paie, dashboard (extraction d'un logiciel de paie de la structure))			
 Convention de stage ou d'apprentissage le cas échéant Statut de la société ou PV de l'assemblée générale pour les salaires du gérant le cas échéant 			
Convention de mise à disposition du personnel le cas échéant			





<u>Ci-dessous les pièces complémentaires par dispositif nécessaire pour l'instruction du dossier :</u>

PIECES JUSTIFICATIVES COMPLEMENTAIRE PAR DISPOSITIF	Pièce Jointe	Sans Objet	Service □ Instructeur		
OS 2.2 « Promouvoir la commercialisation, la qualité et la valeur ajoutée des produits de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que de la transformation de ces produits »					
TA. « Actions collectives, communication, médiation, animation de					
<u>filière »</u>					
Pièces complémentaires concernant les bénéficiaires					
 Pour les organisations de producteurs, associations d'organisation 					
de producteurs, interprofessions reconnues par l'OC <u>M</u>					
 Document de reconnaissance Pour les concédants et concessionnaires de halles à marées 					
Document d'attribution de la concession					
Pour les organismes professionnels ou les groupements					
représentant les secteurs de la transformation ou de la					
commercialisation					
 Statut de l'organisme ou du groupement 					
 Pour les organismes professionnels ou les groupements 					
représentant le secteur de l'aquaculture ou de la pêche					
professionnelle en eau douce	_	_	_		
 Statut de l'organisme ou du groupement 					
Pour FranceAgriMer					
 Concernant un projet pêche : document (courriel, courrier, CR de réunion) retraçant la réflexion interprofessionnelle 					
Concernant un projet aquaculture : document (courriel,	l 👝				
courrier, CR de réunion) retraçant la demande d'une structure					
professionnelle					
 Pour les Régions 					
 Concernant un projet pêche : document (courriel, courrier, 					
CR de réunion) retraçant la demande d'au moins deux					
maillons de la filière					
 Concernant un projet aquaculture : document (courriel, courrier, CR de réunion) retraçant la demande d'une structure 					
professionnelle					
Pièces complémentaires concernant le projet					
Pour les projets d'appui aux démarches de labellisation,					
certification, normalisation, marque collective :					
 Document montrant l'engagement dans la démarche 					
émanant de l'organisme de certification, labellisation,					
normalisation ou de reconnaissance de marque collective.					
(Cahier des charges de la marque collective, documents de labellisation, de certification (écolabel, produits bio etc) ou					
d'adhésion à la marque. Ce document devra être joint au plus					
tard lors de la demande de paiement.					
Pour les campagnes de promotion et de communication :					
 Uniquement pour les campagnes concernant les produits de la 					
pêche maritime, document montrant que les produits sont					
issus de stocks pêchés par des navires appartenant à des					
segments à l'équilibre au moment de l'octroi de l'aide. Cette					
condition sera vérifiée par la DGAMPA. Pieces complémentaires concernant la sélection de l'opérations					
 présentation de l'opération comprenant la description des actions 					
menées par le bénéficiaire, compatibles avec les orientations de la	_				
mesure et permettant de remplir la grille de sélection (critères de					
sélection disponibles sur le site Europe en France)					